

Avec Sarko les patrons de casinos jouent gagnant

LES patrons des casinos français (Particule, Barrière, Tranchant et consorts) ont tiré le bon numéro. Rarement, depuis Pacqua, un ministre de l'Intérieur - qui possède la tutelle sur ce secteur - aura montré autant de prévenance à leur endroit. Autorisations en pagaille de mise en service de machines à sous, allègement de la réglementation, légalisation de matériels nouveaux, etc..

Certes, la profession vient de subir une grève au moment des fêtes et ne connaît plus la croissance « à deux chiffres » des années 90, quand les « bandits manchots » faisaient des petits. C'est que le territoire est aujourd'hui presque saturé : avec 193 maisons de jeu, la France

est championne d'Europe.

Rien ne va plus, alors ? Mais si. Car le produit des jeux (plus de 2,7 milliards en 2006) continue d'augmenter. Des casinos géants - à Toulouse, Lille, Nantes - vont bientôt voir le jour et l'un des syndicats patronaux reconnaissait encore récemment que certains établissements « assurent 15 à 20 % de retour sur investissement ».

En outre, avant de quitter la Place Beauvau, Sarko a prévu un joli cadeau d'adieu : un projet d'arrêt ministériel pour la création d'une version électronique de certains « jeux de table » (comme la roulette), de moins en moins fréquentés, et permettant d'améliorer la « polyvalence » des employés. Lesquels pourront être affectés à des tâches différentes, suivant les moments et les besoins.

Le dessous des cartes

En clair, ont calculé les syndicats de salariés, le risque d'une suppression de 3 500 emplois, sur les 17 000 que comptent les casinos. Dur à avaler, alors que leurs demandes d'augmentation de salaire pour les employés (qui, à 75 %, sont payés au sic) ont été ignorées. D'où les grèves qui ont affecté plusieurs casinos le 31 décembre, entraînant comme à Berce (groupe Particule) une demande de licenciement des « meneurs ». Circonstance aggravante pour les syndicats : le ministère avait oublié de les consulter sur son projet d'arrêt. Devant leurs protestations, il a fini par les inviter, le 11 janvier. Mais, entre-temps, les services

Et les croupiers ont sacrement les jetons.

de Sarko contactaient discrètement les représentants patronaux pour une « journée de travail non-stop », le 8 janvier, destinée à peaufiner le texte. Après quoi les jeux étaient - presque - faits ...

Conseillers de ministres

En 2006, souligne un représentant des salariés, Sarkozy a pareillement « négocié un "protocole pour la promotion du jeu responsable" (sic) sans nous associer au groupe de travail ». Le protocole en question prévoyait un contrôle généralisé d'identité à l'entrée des établissements, la suppression du droit de timbre sur les « jeux de table », et l'extension de la « polyvalence des personnels ».

La plupart de ces mesures n'étaient pas applicables immédiatement mais Jacques Gérault, directeur adjoint du cabinet de Sarko, a autorisé les maisons de jeu à mettre en pratique le texte « à titre expérimental ». Charmant.

Pourquoi tant de bonnes manières ? Si Dominique Desseigne, patron du groupe Lucien Barrière et l'un des porte-parole de la profession, est un intime de longue date de Sarkozy - il l'accompagne parfois dans ses joggings -, il ne lui doit pas tout.

Mais Desseigne (« Dodo » pour les intimes) n'a pas non plus à se plaindre de son ami Nicolas. Sous son ministère, Barrière est devenu le plus grand cachottier français devant Particule. Son établissement phare, Engaine, a laissé sur place ses concurrents, passant de 130 à 350 machines à sous. Aujourd'hui, le

produit de ses gains - 150 millions d'euros - est le double de ceux du deuxième casino français, Charbonnières, dans le Rhône (groupe Particule). Et Desseigne fonde de grands espoirs sur l'immense complexe de jeux qui ouvrira à Toulouse, dans quelques mois.

Mais, comme ses concurrents, la maison Barrière peut également se féliciter du lobbying, en sa faveur, du cabinet Domaines publics, dont elle est cliente. L'un des dirigeants dudit cabinet, Frédéric Lefebvre, est aussi l'un des principaux conseillers de... Sarko. Et, comme l'a montré une enquête de Canal Plus, un autre lobbyiste de Domaines publics, Stéphane Dénoyés, conseille, lui,

Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire, et fidèle de Sarko. Il a même droit à un bureau et à une secrétaire au ministère. Mais Lefebvre et Dénoyés jurent avoir - provisoirement - renoncé à tout salaire et tout dividende de Domaines publics. Ce qui n'empêche pas leur boîte de prospérer et d'assurer leur avenir lorsqu'ils ne seront plus au service de l'État.

Jean-François Julliard

- Dans les casinos, la loi antitabac ne s'appliquera qu'en 2008. Interrogeant le ministère de la Santé sur cette faveur, un syndicaliste FO s'est attiré cette réplique : « A Malte, l'interdiction de fumer a fait plonger les revenus des casinos de 35 %. » Et en France, les arguments des lobbyistes font un tabac !